

## Règlement Trail de l'Arclusaz 4<sup>ème</sup> édition

Dimanche 17 novembre 2019 à Saint Pierre d'Albigny (Gymnase du collège)

**Parcours :** de 11/17/28 km composés de 10% de petites routes goudronnées et 90% de chemins. Parcours exigeants avec sentiers parfois à fort dénivelé. Les parcours sont matérialisés par de la rubalise, des pancartes.

**Ravitaillement :** 1 ravitaillement liquide/solide sur le 11 km, 2 sur le 17 km et le 28 km.

**Matériel obligatoire :** une réserve d'eau 0,5 L minimum par personne sur le 28km. Bâtons autorisés. En fonction des conditions météo, l'organisateur peut imposer en supplément une veste imperméable et de courir en long (bas+haut) sur le 28 km. L'organisateur communiquera à propos de cela sur son site internet quelques jours avant le départ. Le cani-cross n'est pas autorisé.

**Horaires :** retrait des dossards à partir de 7h30. Départ à 9h00 (28 km) / 10h00 (11km) / 10h40 (17km).  
Retrait des dossards possible le samedi de 16h30 à 18h30.

Heure limite pour l'arrivée : 15h30

**Assurance :** Chaque inscription doit être accompagnée :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass J'aime Courir,
- Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Ou d'un certificat médical, de moins d'un an au jour de la course, de non contre-indication à la pratique du sport ou de la course à pied en compétition (document conservé par l'organisation). Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile. Les participants non licenciés s'assurent personnellement pour les risques Responsabilités Individuelle Accident.

En participant, le concurrent renonce à tout recours en cas de défaillance physique ou psychique.

**Sécurité :** assurée par une équipe de secouristes agréée. Des signaleurs sont placés aux principaux carrefours. Les concurrents se conforment aux règles du code de la route correspondant au statut de piéton.

Un parcours de repli sera proposé aux coureurs du parcours du 28 km en cas de météo défavorable. Le parcours de repli mesure 26 km / 1400mD+. Le coureur est le premier maillon de la sécurité et il se doit de respecter les consignes des signaleurs ou des secours. Il doit donner rapidement et correctement l'alerte s'il est témoin d'un accident ou s'il se perd ou se rend compte que d'autres coureurs sont perdus, **et il doit impérativement signaler à l'organisateur son abandon.**

**Respect de l'environnement :** La course se déroule Parc Naturel Régional des Bauges, tout comportement de nature à dégradé le milieu naturel (abandon de détrit, « coupe » de sentiers...) pourra entraîner la disqualification du coureur.

**Catégories :** (en accord avec le nouveau règlement FFA applicable à partir du 01/11/2019)

11km : ouvert aux coureurs nés en 2002 et avant.

17km/28 km : ouvert aux coureurs nés en 2000 et avant

Classement par catégorie Junior/Espoir/Sénior/Master1/Master2

**Inscriptions :** La course est limitée à 250 dossards par circuit (pas de liste d'attente).

Formulaire d'inscription disponible sur le site web <http://trail.cocs73.com>, **inscription en ligne uniquement avant le 10/11/2019** avec les documents obligatoires.

Tarif jusqu'au 10/11/2019 : 11 km = 10€ - 17 km = 15€ - 28 km = 20€

**Pour être validée, l'inscription doit être payée dans les 7 jours (paiement en ligne ou envoi de chèque).**

Du 11/11/2019 ou 14/11/2019, l'organisation se réserve le droit d'attribuer ou non les dossards restants, avec une surtaxe de 5€

Le 14/11/2019 (minuit) : fin des inscriptions/modifications/échanges de dossards.

Le tarif comprend : l'inscription à la course, le dossard, les ravitaillements en course et à l'arrivée.

Annulation de l'inscription possible jusqu'au 19/10/2019 (remboursement à 100%), retenue de 50% jusqu'au 10/11/2019 sur présentation de certificat médical. Pas de remboursement après le 10/11/2019 (mais possibilité d'échange de dossards jusqu'au jeudi 14/11/2019)

**Remise des prix :** aux 3 premiers de classement scratch (homme et dame) + premier des catégories ci-dessus.

Podiums du 11km vers 11h, podiums du 17km et du 28km vers 14h

**Utilisation d'image :** En participant, le concurrent autorise les organisateurs, à utiliser, sur tout support, les images fixes ou audio visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître lors de sa participation.

**Challenge Strava :** Un challenge est mis en place récompensant le coureur le plus rapide sur une ascension commune au 11 et 17 km et sur une ascension du 28 km. Un lot sera décerné au meilleur temps de chaque segment sur le site web Strava. Plus d'informations sur les segments sur le site internet de l'épreuve.